

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour examen

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2010/6-F/Add.1
6 octobre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 103871

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OD**:	M. P. Rodrigues	tél.: 066513-2361
Chef, RMPP*** :	M. K. Owusu-Tieku	tél.: 066513-3018
Chargée de la gestion des résultats, RMPP:	Mme M. Hassinen-Agoya	tél.: 066513-3752

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

** Département des opérations

*** Sous-Division de la gestion des résultats

CONTEXTE

1. Le présent document contient la réponse du Secrétariat aux recommandations issues de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 103871 du PAM dans le Territoire palestinien occupé.
2. Le Secrétariat accueille avec intérêt les conclusions de l'évaluation sur la pertinence et l'efficacité de la conception des opérations, l'efficacité de l'exécution et sur la durabilité des interventions, et il reconnaît qu'il est nécessaire de renforcer la capacité du bureau de pays à apporter une assistance de manière efficace.
3. Les réponses détaillées de la direction et la suite donnée aux recommandations sont présentées dans le tableau.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 103871**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
Distributions générales de vivres			
<p>1. Le bureau de pays devrait poursuivre l'initiative déjà engagée de remplacement des distributions générales de vivres par des programmes de bons d'alimentation. L'expansion de tels programmes devrait se faire de façon maîtrisée et progressive, en prêtant une attention particulière aux enseignements tirés des projets pilotes et aux exigences de gestion et de suivi.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée. Dans le cadre de la nouvelle IPSR, le PAM remplacera progressivement la distribution générale de vivres par des programmes de bons d'alimentation, en milieu urbain et là où les conditions du marché le permettent, et il abandonnera les bons en papier au profit des bons électroniques. Selon les prévisions, dans le cadre de ce nouveau projet d'une durée de deux ans, le nombre de personnes recevant des bons au lieu de bénéficier de la distribution générale pourrait atteindre 150 000. Toutefois, le PAM réalisera d'abord une évaluation de l'impact de ce changement afin d'en déterminer le rythme.</p>	Janvier 2011
<p>2. Si son mandat le permet, le bureau de pays devrait étudier la possibilité de remplacer les distributions générales de vivres par des programmes de transferts monétaires, en commençant par la Cisjordanie, même si cela implique d'en confier la mise en œuvre à un autre organisme. Les exigences de gestion devraient être clairement établies.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée. Le PAM étudiera la possibilité de remplacer la distribution générale de vivres par des programmes de transferts monétaires lorsqu'il analysera l'utilisation des bons pendant l'exécution de la prochaine IPSR. Cela suppose de trouver des partenaires capables de mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires. Le PAM passera aussi en revue et mettra à profit l'expérience acquise par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), s'agissant de l'exécution de ces programmes.</p>	Juillet 2012
<p>3. Il est nécessaire d'approfondir la recherche sur le ciblage et de la faire porter sur un échantillon de l'ensemble de la population. Les limites méthodologiques décelées lors de l'examen du ciblage, notamment l'accent mis sur les bénéficiaires existants, ne devraient pas être négligées.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée. Le PAM est conscient des faiblesses relevées lors de l'examen du ciblage. Toutefois, d'autres mécanismes de ciblage, tels que l'évaluation indirecte des ressources fondée sur la pauvreté, ont été mis à l'essai par le Ministère des affaires sociales et seront appliqués à compter de septembre 2010. En outre, pour certains programmes, le PAM associera l'évaluation indirecte des ressources et les scores de consommation alimentaire pour cibler les bénéficiaires de certains programmes. De nouveaux formulaires de demande de participation aux programmes du PAM, qui tiennent compte des modifications apportées au ciblage, sont en préparation.</p>	Septembre 2010



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 103871

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
Vivres contre travail et Vivres pour la formation			
4. Les activités VPF et VCT devraient accorder une place bien plus importante à l'évaluation des effets à long terme et devraient donner la priorité à des initiatives intégrant des composantes durables axées sur les moyens de subsistance. Dans le cas des activités VPF, cela suppose de privilégier la formation destinée à développer des compétences négociables sur le marché du travail.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Les activités de la nouvelle IPSR visent à renforcer durablement la résilience et la protection des moyens de subsistance agricoles, grâce à des interventions qui augmentent la productivité agricole et protègent l'environnement. Il s'agit notamment de renforcer les capacités des agricultrices et de contribuer à l'augmentation de leurs revenus, en assurant une formation en matière de traitement et de conservation des produits alimentaires, en soutenant l'économie locale et en développant les capacités des magasins participants en matière de commercialisation.	Juillet 2011
5. Le bureau de pays devrait envisager d'accorder la priorité à la plantation d'oliviers dans le cadre des activités VCT.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. L'une des composantes de la prochaine IPSR du PAM appuiera la plantation de 196 000 jeunes plants, dont des oliviers.	À compter de juillet 2011
6. Le bureau de pays devrait instaurer des contrôles ponctuels et des évaluations des travaux réalisés dans le cadre des activités VCT.	Bureau de pays	Le PAM effectue déjà des contrôles ponctuels et des évaluations à posteriori des travaux achevés au titre des activités vct en utilisant le score concernant les avoirs des communautés, et il continuera de le faire dans le cadre des activités bons contre formation ou contre travail de la prochaine IPSR.	Mise en œuvre en achevée
7. Le bureau de pays devrait envisager de réaliser les activités VCT et VPF en collaboration avec des partenaires plus nombreux et plus diversifiés. Le choix des partenaires coopérants devrait reposer principalement sur l'intérêt qu'ils montrent et la capacité qu'ils ont de proposer et de soutenir des programmes destinés à promouvoir les moyens de subsistance, plutôt que sur le ciblage des personnes vulnérables. La priorité devrait être accordée à des ONG locales, ou à des ONG internationales désireuses et capables de collaborer avec des ONG locales. Le PAM devrait renforcer ses capacités de gestion en conséquence.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Dans le contexte des financements disponibles sur place, le bureau de pays a examiné la possibilité de réaliser les activités VCT et VPF en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux. Dans le cadre de la prochaine IPSR, le PAM exécutera ces activités en collaboration avec le Ministère de l'agriculture (assistance technique) et avec le Comité palestinien d'aide à l'agriculture, une ONG locale qui travaille en coopération avec des organisations locales à assise communautaire. Le bureau de pays étudiera les moyens de renforcer ses capacités de gestion, sous réserve qu'il dispose des fonds nécessaires.	Janvier 2011



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 103871**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
Alimentation scolaire			
<p>8. Le projet pilote en cours ne devrait pas être élargi avant que la mission de consultation proposée ne soit achevée et que les travaux de recherche sur l'impact ne soient planifiés. L'annexe A du rapport complet d'évaluation présente les éléments importants que devrait comporter l'étude d'impact.</p>	Bureau de pays	<p>Le PAM conduira une évaluation interne décentralisée du projet d'alimentation scolaire, comportant notamment une étude d'impact axée sur les taux de poursuite des études, de scolarisation et de fréquentation, et sur l'attention des enfants à l'école.</p> <p>Dans le cadre de la prochaine IPSR, le PAM élargira son projet d'alimentation scolaire, passant de 63 000 à 75 000 bénéficiaires et ciblant uniquement les écoles primaires, suivant la recommandation de la mission d'appui à la conception de l'alimentation scolaire conduite par le Siège en décembre 2009. Ainsi qu'il a été recommandé, l'élargissement sera réalisé en s'appuyant sur une opération de ciblage menée en collaboration avec le Ministère de l'éducation, et il privilégiera les zones marginalisées.</p>	<p>Juillet 2011</p> <p>Mise en œuvre achevée</p>
Alimentation en milieu institutionnel			
<p>9. Le programme d'alimentation en milieu institutionnel devrait se poursuivre sur le modèle actuel, mais devrait conserver son caractère provisoire jusqu'à ce que l'Autorité palestinienne puisse à nouveau assumer pleinement ses responsabilités.</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Mise en œuvre en cours
Achats et logistique			
<p>10. Le bureau de pays devrait avoir davantage recours aux achats locaux de produits alimentaires, même lorsque les prix sont plus élevés, car ces achats soutiennent l'économie locale et accroissent l'efficacité, la souplesse et la rapidité des livraisons. Il devrait également élaborer des directives quant aux surcoûts acceptables en matière d'achats locaux, compte tenu des avantages que ceux-ci présentent.</p>	Bureau de pays/bureau régional/Siège	<p>Conformément aux règles du PAM et à la politique de l'Autorité palestinienne, le Programme s'efforcera sans relâche d'avoir davantage recours aux achats et au traitement locaux, chaque fois que cela est possible, et il continuera d'encourager les donateurs à financer les achats locaux.</p> <p>Avec l'appui du bureau régional et du Siège, le bureau de pays élaborera des directives pour les achats locaux, qui stimulent l'économie locale.</p>	Mise en œuvre en cours



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 103871**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
11. Lorsqu'il envisage d'acheter des produits localement, le bureau de pays devrait analyser tous les coûts en jeu, puis déterminer à qui bénéficient ces initiatives et quel est leur impact sur l'économie locale.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Décembre 2010
12. Le bureau de pays devrait étudier l'efficacité et l'impact de l'achat d'huile végétale locale, sans négliger la possibilité d'importer des graines oléagineuses dont l'huile serait extraite sur place.	Bureau de pays	Sous réserve de la disponibilité de fonds, le bureau de pays réalisera l'étude recommandée, dont il intégrera les conclusions aux directives mentionnées dans la recommandation 10.	Décembre 2010
13. Le bureau de pays devrait examiner la possibilité d'acheter de l'huile d'olive localement, que ce soit de manière régulière ou occasionnelle; dans ce cas, une étude d'impact devrait être réalisée.	Bureau de pays	Le PAM a déjà fait l'expérience d'acheter de l'huile d'olive localement, mais la production locale étant limitée, une distorsion des marchés a été observée. Les importantes variations saisonnières doivent aussi être prises en considération. En outre, le prix de l'huile d'olive achetée sur place est très élevé.	Inapplicable
14. Le PAM devrait mettre en place, à l'usage des entrepôts et autres points de livraison, un système électronique de poche sécurisé pour comptabiliser les quantités de vivres reçues et distribuées.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le nouveau système électronique faisant appel à des codes-barres et des dispositifs mobiles sera en place d'ici septembre 2010.	Septembre 2010
15. Le PAM devrait envisager de déplacer l'entrepôt intermédiaire de la bande de Gaza loin de son emplacement actuel près de la frontière, peu sûr, et de placer en Cisjordanie l'entrepôt intermédiaire desservant cette région, afin de pouvoir fournir plus rapidement aux partenaires coopérants les produits nécessaires pour compléter leurs stocks d'urgence.	Bureau de pays	Le PAM réalisera une étude approfondie afin de trouver des installations de stockage appropriées tant à Hébron qu'à Naplouse. Selon les premières conclusions de l'étude menée dans la bande de Gaza, le nombre d'installations de stockage appropriées est très insuffisante, ce qui pourrait contraindre le PAM à maintenir l'entrepôt de Karni en exploitation dans l'immédiat.	Décembre 2010
Finances			
16. Les capacités nécessaires devraient être mises en place au siège du PAM pour apporter un appui financier temporaire plus substantiel en cas de crises de financement passagères.	Siège/Division Budget et programmation	Le dispositif de financement anticipé du PAM est en cours d'examen, ce qui pourrait entraîner une augmentation des avances disponibles. En 2008, le PAM a commencé à expérimenter le dispositif d'achat anticipé, qui a permis de réduire notablement les délais d'achat des vivres; et il a constitué le Comité pour l'affectation stratégique des ressources, qui est chargé d'orienter l'allocation des ressources multilatérales et d'organiser les débats	Mise en œuvre en cours. Présentation des propositions au Conseil d'ici novembre 2010.



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 103871**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		des donateurs relatifs aux contributions à emploi spécifique, afin d'accroître la capacité de mobilisation de fonds et d'améliorer la prévisibilité des financements. Le PAM continue d'améliorer la gestion des déficits de financement temporaires, mais il est parfois plus judicieux de revoir la taille des programmes.	
Activités de plaidoyer			
17. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, le bureau de pays devrait intervenir auprès du Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires ou d'autres autorités israéliennes pour: i) permettre aux camions palestiniens de commencer le chargement à Kerem Shalom dès que les cargaisons sont disponibles; ii) installer un système d'éclairage facilitant les déplacements après la tombée de la nuit; et iii) traiter les lettres de transport en respectant les normes professionnelles reconnues.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Avec d'autres organismes des Nations Unies, le PAM continuera d'intervenir auprès des autorités.	Mise en œuvre en cours
18. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, le bureau de pays devrait prendre l'initiative d'exposer les conséquences pratiques que les restrictions d'ordre politique ont sur l'efficacité des opérations humanitaires et d'expliquer à quel point ces contraintes compromettent la tâche des acteurs humanitaires. L'objectif serait alors d'obtenir la modification de ces restrictions, à la fois en théorie et en pratique.	Bureau de pays	Les restrictions découlent du fait que les Nations Unies font partie du Quatuor sur le Proche-Orient, qui applique une politique préconisant l'absence de contact direct. Par l'intermédiaire de l'équipe de pays humanitaire, le PAM continuera de plaider pour un assouplissement.	Mise en œuvre en cours
19. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, le bureau de pays devrait intervenir auprès des autorités pour atténuer les répercussions du bouclage et du blocus. Le Programme pourrait notamment axer ses efforts sur la levée des restrictions qui touchent les expéditions commerciales de certaines denrées et sur la réouverture de certains points de passage dans la bande de Gaza.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et avec l'équipe de pays humanitaire, le PAM continuera d'intervenir au sujet de ces questions par le biais de diverses instances.	Mise en œuvre en cours



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ 103871**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
Planification, suivi et évaluation			
20. Les cadres logiques de la prochaine IPSR devraient coller davantage au contexte du Territoire palestinien occupé et aux objectifs à atteindre, et devraient inclure des indicateurs pertinents et, aussi souvent que possible, mesurables. Ces cadres logiques devraient tenir pleinement compte des réalités de l'intervention et être clairement liés aux Objectifs stratégiques du PAM.	Bureau de pays	La recommandation a été appliquée. La nouvelle IPSR sera soumise au Conseil en novembre 2010.	Mise en œuvre achevée
21. Les procédures de suivi et de rapport devraient reposer sur les indicateurs décrits dans les cadres logiques révisés.	Bureau de pays	La recommandation a été appliquée. La boîte à outils pour la gestion axée sur les résultats de la nouvelle IPSR tient compte du cadre logique révisé.	Mise en œuvre achevée
22. La formation des assistants chargés du suivi sur le terrain devrait être améliorée, notamment dans le domaine de l'évaluation qualitative.	Bureau de pays	La recommandation a été appliquée. Le personnel chargé du suivi et de l'évaluation a reçu une formation concernant la collecte de données qualitatives et l'aptitude à la communication.	Mise en œuvre achevée
23. La coopération devrait être plus étroite entre le personnel des programmes et celui assurant le suivi et l'évaluation.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Les membres du personnel chargés des programmes et celui du suivi et de l'évaluation se réunissent régulièrement et partagent les informations afin de remédier aux lacunes qui ont été repérées.	Mise en œuvre achevée
24. Après une vérification initiale de la qualité, le premier projet du rapport d'évaluation du PAM devrait être diffusé simultanément à toutes les parties prenantes du PAM de façon que celles-ci puissent fournir en parallèle leurs contributions et leurs commentaires et les transmettre rapidement. Une réunion de bilan devrait être organisée par le Bureau de l'évaluation avec l'équipe d'évaluation en fin de processus.	Siège/Bureau de l'évaluation	Cette recommandation semble concerner des processus qui ont déjà été mis en œuvre dans le cadre du Système d'assurance qualité des évaluations. Aucune action complémentaire n'est donc requise.	Sans objet

